



Monsieur DALMASSO Donat L'objet est le divorce pour fautes de ma femme

Par **DONATIX**, le **20/03/2019** à **11:49**

Marié sous le régime de la séparation des biens, j'ai entamé le divorce pour faute de ma femme . Je voudrais savoir si l'on peut changer de régime et revenir au régime le plus simple et de base .

De même mon avocat peut faire cette demande au juges et pensez-vous qu'elle pourrait être acceptée. Ma femme, ayant fait toutes les fautes visées par le Code Civil sera condamnée à de gros dommages et intérêts

Elle est solvable mais je risque qu'elle mette tous ses biens immobiliers au nom de ses proches. Comment contester cela?

Merci par avance avec mes meilleures salutations (dondalma@bbox.fr)

Donat DALMASSO

Par **jodelariege**, le **20/03/2019** à **12:49**

bonjour

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1535>

il faut que les deux époux soient d'accord...

Par **youris**, le **20/03/2019** à **13:17**

Bonjour,

j'ai rien compris, donatix veut, à la fois, divorcer et changer de régime matrimonial.

il n'existe pas de régime le plus simple et de base, il existe plusieurs régimes matrimoniaux dont le régime légal.

pour changer de régime matrimonial, voir ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1535>

salutations